

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE VALLIERES-LES-GRANDES**  
**Vendredi 4 juin 2021 à 20h00**

Convocation : 27 mai 2021.

**Présents** : AUBERT Lolita, BARBAN Catherine, BARBOUX Hervé, BIGOT Benoît, DORLÉANS Thierry, DUBREUIL Jean-Paul, LACROIX Eric, LE FRÊNE Patrick, LORTHIOS Claudette, METIVIER Fabien, RAUNET Nathalie, VIGNAUD Jean-Luc.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations** : BOIRON Christian procuration à AUBERT Lolita, AUGU Pierre-Jean procuration à LORTHIOS Claudette.

**Absents** : /

M BIGOT Benoit a été nommé secrétaire à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

Désignation d'un secrétaire de séance,

**DECISIONS**

- 1- Huis Clos
- 2- Demande fonds de concours 2020-2022 Communauté de communes Val de Cher-Controis
- 3- Validation du devis de travaux de voirie
- 4- Approbation du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable
- 5-

**Information et questions diverses**

\*\*\*\*\*

Le procès-verbal du 23 avril 2021 est adopté à l'unanimité

-

**Délibération n° 2021/55**

|  |           |                       |           |
|--|-----------|-----------------------|-----------|
| <b>Nombre de Membres en exercice :</b> | <b>14</b> | <b>Votes Pour :</b>   | <b>14</b> |
| <b>Nombre de Membres présents :</b>    | <b>12</b> | <b>Votes Contre :</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de suffrages exprimés :</b>  | <b>14</b> | <b>Abstention :</b>   | <b>0</b>  |

Monsieur Le Maire informe le conseil que, compte tenu du couvre-feu imposé en raison de la pandémie en cours qui empêche tout public d'être présent à la réunion du conseil municipal, il convient de délibérer pour déclarer la séance en huis clos afin de sécuriser les actes administratifs.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité*

**DECIDE**

De siéger à huis clos.

**2 - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2020-2022 A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER-CONTROIS**

**Délibération n° 2021/56**

|  |           |                       |           |
|--|-----------|-----------------------|-----------|
| <b>Nombre de Membres en exercice :</b> | <b>14</b> | <b>Votes Pour :</b>   | <b>14</b> |
| <b>Nombre de Membres présents :</b>    | <b>12</b> | <b>Votes Contre :</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de suffrages exprimés :</b>  | <b>14</b> | <b>Abstention :</b>   | <b>0</b>  |

Monsieur Le Maire présente le chiffrage des investissements qui ont été retenus pour l'année 2021 et propose de solliciter la Communauté de Communes du Val de Cher-Controis au titre des fonds de concours 2020-2022 à hauteur de 22 000 € pour équilibrer le budget.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité*

**DECIDE**

De solliciter, pour l'année 2021, la Communauté de Communes du Val de Cher-Controis au titre des fonds de concours 2020-2022 à hauteur de 22 000 € pour financer le programme d'investissement 2021. Les investissements concernés feront l'objet d'une demande individuelle au fur et à mesure de leurs réalisations et à concurrence du montant sollicité.

**AUTORISE**

Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**3 – VALIDATION DU DEVIS DETRAVAUX DE VOIRIE**

**Délibération n° 2021/57**

|  |           |                       |           |
|--|-----------|-----------------------|-----------|
| <b>Nombre de Membres en exercice :</b> | <b>14</b> | <b>Votes Pour :</b>   | <b>14</b> |
| <b>Nombre de Membres présents :</b>    | <b>12</b> | <b>Votes Contre :</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de suffrages exprimés :</b>  | <b>14</b> | <b>Abstention :</b>   | <b>0</b>  |

Monsieur Le Maire présente le devis de l'entreprise EIFFAGE retenu par la commission voirie pour un montant de 36 278.58 euros HT soit 43 534.29 euros TTC et propose de retenir cette entreprise pour les travaux de voirie 2021.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité*

**DECIDE**

De retenir l'entreprise EIFFAGE pour la réalisation des travaux de voirie 2021 pour un montant 36 278.58 euros HT soit 43 534.29 euros TTC.

### **AUTORISE**

Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## **5 - RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

### **Délibération n° 2021/58**

|  |           |                       |           |
|--|-----------|-----------------------|-----------|
| <b>Nombre de Membres en exercice :</b> | <b>14</b> | <b>Votes Pour :</b>   | <b>14</b> |
| <b>Nombre de Membres présents :</b>    | <b>12</b> | <b>Votes Contre :</b> | <b>0</b>  |
| <b>Nombre de suffrages exprimés :</b>  | <b>14</b> | <b>Abstention :</b>   | <b>0</b>  |

Monsieur Le Maire présente le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de la commune.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'articles L 2224-5

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal*

**ADOPTÉ** le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable de la commune

**DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eafrance.fr](http://www.services.eafrance.fr),

**DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

\*\*\*\*

### **Informations et questions diverses**

Monsieur Le Maire informe le conseil que pour bénéficier des aides énergétiques pour la rénovation du logement de la poste il est obligatoire d'être accompagné d'un conseiller agréé. L'objectif de la rénovation énergétique est de viser la catégorie C à la fois pour le futur locataire et pour la commune – amélioration du patrimoine. Le coût de cet accompagnement est de 1 080 euros TTC.

Monsieur Le Maire rappelle que les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochain. Le double scrutin aura lieu dans la salle des associations et va nécessiter une mobilisation supérieure à la normale. Il est proposé de faire appel aux anciens conseillers pour renforcer les effectifs.

Monsieur Le Maire fait part au conseil des remerciements de l'amicale des sapeur-pompiers et de la croix rouge pour les subventions de fonctionnement accordées.

### **Commission Enfance/Jeunesse, Social et Citoyenneté, Madame Barban**

- les questionnaires sur la parentalité et sur les jeunes ont été distribués. Beaucoup de réponses ont déjà été recueillies et vont être analysées par la commission.

**Commission communication : Madame Aubert**

- La finalisation du bulletin du second semestre est compliquée en raison de problèmes avec l'éditeur. Un retard de 15 jours est prévisible.

**Commission voirie : Monsieur Le Maire**

- Démarrage prochain des travaux de voirie 2021 suite à la validation du devis en début de séance.

- rencontre avec l'Agence Technique Départementale 41 pour demander une étude globale des entrées du bourg.

**Commission eau : Monsieur Le Frêne**

- Une réunion est programmée le 10 juin avec l'agence de l'eau Loire Bretagne.

**Commission urbanisme : Monsieur Dorléans**

- Rédaction du compte-rendu de réunion en cours.

- Rendez-vous avec le CAUE le 8 juin.

- Les tables et bancs publics ont été implantés avec les agents techniques.

- La table de Ping-Pong restera en place, une rénovation sera étudiée.

- Une rénovation pluriannuelle va être engagée sur le mur du cimetière.

- Le SIAAM doit être reconsulté pour le raccordement à l'assainissement de la rue des Perruches.

- L'échange de parcelles qui avait été envisagé avec les propriétaires des terrains situés le long du chemin rural au Petits Plessis contre des superficies équivalentes rue des Pommeries a été rejeté par les propriétaires. L'objectif pour la commune étant de trouver un terrain adapté pour implanter avec un grand bâtiment à usage professionnel, une autre solution est à l'étude entre la maison de retraite et la route de la Carte. Monsieur le Maire précise que Monsieur Vincent Fourdrinier souhaite installer, sur Vallières-les-Grandes, un site de petite industrie pour produire ses inventions. Le site face à la maison de retraite avait été évoqué mais la pente est trop forte pour un grand bâtiment. Une rencontre avec la commission et les membres du conseil municipal va être organisée prochainement pour que Monsieur Fourdrinier présente son projet.

- Monsieur Le Maire informe les conseillers que le prochain conseil se tiendra en présence du public à la salle des fêtes, le couvre-feu devant être levé – sauf restrictions nouvelles.

- Mme Aubert informe que la marche du 27 juin est reportée.

- Mme Aubert indique que le repas des anciens est programmé pour le 18 septembre – sous réserve des conditions sanitaires.

- Monsieur Vignaud demande si le club informatique peut reprendre ses activités ? Les nouvelles règles sanitaires vont être étudiées et une réponse sera apportée à l'association.

- Monsieur Le Maire informe le conseil qu'il n'y a pas eu de souci majeur avec les gens du voyage installés sur le terrain de football pendant 1 semaine. Le nettoyage a été fait le jour du départ et le lendemain. Monsieur Métivier signale qu'ils ont mis des excréments sur une grande zone. Monsieur Le Maire confirme et indique que l'eau était prise sur le stade et non sur les bornes incendie, que le SMIEOM a mis à disposition des poubelles et une benne mais que les sanitaires du stade n'étaient pas adaptés et qu'une autorisation avait été donnée pour y vider les cassettes des WC chimiques. L'accueil

des riverains a été mitigé. La réalisation d'aménagement autour du stade peut être étudiée mais il n'y a en général que peu de solutions.

- Monsieur Le Maire dresse la liste des principales actions de la municipalité depuis son élection :

- mise en place des commissions, organisation du travail
- fin du chantier de construction du commerce et du laboratoire de charcuterie,
  - fin du chantier de rénovation de La Prévôté pour l'atelier culinaire et les gîtes,
  - aménagement des abords de ces mêmes bâtiments,
  - poursuite de la procédure d'abandon de concessions au cimetière,
  - étude de rénovation du logement de la poste,
  - étude de la zone artisanale,
  - plan de relance de l'accueil de loisirs,
- mise en place des comités de projets,
- programmation des travaux de voirie,
- édition de 2 bulletins municipaux,
- campagne de stérilisation des chats (37 à ce jour)
- gestion du stationnement provisoire des gens du voyage,
- gestion de la crise sanitaire, mise en relation des personnes âgées pour la vaccination.,
- gestion de l'incident avec des mulets...

- Madame Aubert indique que des mesures sanitaires seront mises en place pour le feu d'artifice, que la route qui borde le champ sera fermée à la circulation.

- Monsieur Dubreuil demande si le problème des odeurs est résolu au laboratoire de charcuterie et au commerce ? Monsieur Dorléans indique que de la mousse expansive a été injectée à différents endroits et que des joints ont été changés ; plus d'odeur à ce jour.

- Monsieur Dorléans indique qu'il reste quelques petits désordres dans les travaux et qu'ils sont en cours de résolution.

- Monsieur Dubreuil demande si l'alphabet qui était écrit sur le mur de La Prévôté va être remis ? Monsieur Le Maire indique que oui, Madame Aubert précise que les devis sont en cours.

Séance levée à 22h00.

**Le secrétaire**  
**Benoît BIGOT**



**Le Maire**  
**Eric LACROIX**

